



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Logistique globale

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Logistique globale. 2014, Université polytechnique Hauts-de-France. hceres-02038585

**HAL Id: hceres-02038585**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038585v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Logistique globale

de l'Université de  
Valenciennes et du Hainaut-  
Cambrésis - UVHC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université de valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Logistique globale

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-2 Logistique

Demande n° S3LP150008973

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Cambrai dans le centre Universitaire "La Forêt"
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

Cette licence ouverte en 2006, est portée par l'IUT de Valenciennes sur le site de Cambrai. Elle est proposée en formation initiale et continue avec ou sans contrat de professionnalisation. Elle accueille des publics diversifiés et présente une attractivité correcte avec 153 dossiers de candidature en 2013, et un nombre d'inscrits relativement stable de 34 étudiants plus ou moins quatre. Elle vise à former des professionnels capables de gérer l'ensemble de la chaîne logistique. Les métiers sont ceux de responsable d'exploitation des transports de marchandises, responsable achats, gestionnaire des stocks et plus généralement de responsable, d'assistant ou de technicien logistique.

Deux autres licences orientées « logistique » existent dans la région à l'IUT B de Lille 3 pour la spécialité : *Transport de voyageurs, logistique* et à l'Université du Littoral Côte d'Opale pour la spécialité : *Organisation des transports*, spécialisées en transport, elles n'entrent cependant pas directement en concurrence avec la LP *Logistique globale*. Sur le plan national, il existe une autre licence professionnelle en logistique globale portée par l'IUT d'Orléans spécialité : *Chaîne logistique globale*.

L'environnement socioéconomique est très favorable à la logistique, par la présence d'une forte activité industrielle dans le domaine de l'automobile et du luxe.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le programme pédagogique est constitué de quatre UE soit 450 heures, auxquelles s'ajoutent le stage et le projet tuteuré. L'UE0 est constituée de deux modules à choisir sur quatre, cette UE n'a ni crédit, ni coefficient. Elle est destinée à fournir des prérequis pour les UE suivants. Les UE1 et UE2 forment une base logistique solide. L'UE3 ouvre à la diversité des emplois du secteur logistique.

Depuis 2011, le nombre de dossiers reçus est en augmentation (153 en 2013) originaire à 50 % de la région, 45 % DUT, 45 % BTS. La proportion de dossier retenu est entre 50 % et 60 %, mais seulement 30 % s'inscriront, ce qui est relativement faible. La sélection des dossiers répond à deux règles :

- en initial les critères retenus sont le comportement, l'absentéisme, le niveau de l'étudiant.
- en alternance les critères retenus sont le comportement et l'absentéisme de l'étudiant.

L'origine des étudiants est diversifiée (mise à part l'absence de L2) et correspond à un recrutement moitié régional, moitié national. La répartition moyenne des origines des étudiants inscrits sur les cinq dernières années montre une majorité de DUT pour un taux supérieur à 45 % et de BTS supérieur à 38 %. Les effectifs restent stables depuis cinq ans soit 34 étudiants +ou-4, avec un taux de réussite est en moyenne de 94 % et un taux de poursuite variant de 10 % à 35 %.

L'UE0 manque de précisions concernant la répartition des étudiants dans les modules. Les étudiants provenant des DUT *Gestion logistique et transport* ou *Gestion des entreprises et des administrations* ont déjà suivi des modules similaires. Une analyse du choix des modules en fonction de l'origine des étudiants devrait être réalisée.

Le stage d'une durée de 16 semaines, peut s'effectuer à l'étranger. Aucune information n'est donnée sur le flux étudiant partant à l'étranger. Aucun partenariat n'est formalisé, bien que l'université de Sheffield et le Royal Hospital d'Ottawa (Canada) accueillent chacun un ou deux étudiants par an. Les autres destinations trouvées par les étudiants sont la Chine et le Maroc. Quatre secteurs d'activité sont donnés à titre d'exemple (industriel, hospitalier, humanitaire, organisationnel...). Les sujets de stage sont très peu décrits. L'absence d'exemple d'entreprises d'accueil est dommageable. Aucune information n'est transmise, ni sur les entreprises d'accueil ni sur certaines des modalités de validation du stage (composition et répartition du jury, durée de la présentation orale, durée des questions).

Le volume horaire des projets tuteurés est estimé à 120 heures. Il est composé d'un jeu d'entreprises au volume horaire inconnu et d'une recherche thématique en groupe (2 à 5 étudiants). L'encadrement mis en place, la composition du jury entre universitaires et professionnels, les modalités d'évaluation orale ne sont pas connus.

Le contrôle des connaissances se fait sur la base du contrôle continu ; les informations sur ce sujet sont trop laconiques.

Certains étudiants en contrat de professionnalisation bénéficient d'un dispositif d'accès à une qualification de Pilote opérationnel en logistique de production. Le nombre d'entreprises et le nombre de qualification réalisés ne sont pas communiqués.

Le taux de réponses aux enquêtes d'insertion professionnelle, qu'elles soient internes (menées sur les années 2010, 2011 et 2012) ou nationales (menées sur les années 2008, 2009 et 2010) varient de 40 % à 60 % suivant les années, ce qui réduit la fiabilité des résultats. Les taux d'insertion professionnelle ne sont pas donnés. Les calculs de ce taux à partir de l'enquête interne à l'établissement donnent pour l'année 2010 75 %, l'année 2011 90 % et pour l'année 2012 65 %. Cette licence subit une baisse importante du taux d'insertion professionnelle en 2012. L'enquête nationale donne des taux d'insertion professionnelle supérieur à 92 %.

Il existe une adéquation emploi/formation pour les titulaires de la licence, comme le montre le taux de 94 % des diplômés insérés dans le secteur professionnel attendu. Ce constat doit être modulé par le taux de répondants à l'enquête, correspondant à 52 % en moyenne. Le taux de poursuite varie de 10 % à 35 % suivant les années.

Aucune indication n'est donnée ni sur le pilotage, ni sur l'analyse faite de ces enquêtes (l'équipe pédagogique, le conseil de perfectionnement et/ou l'établissement).

La spécialité a fait l'objet d'ajustements et a pu évoluer en intégrant davantage de professionnels dans son programme pédagogique, à hauteur de 32 % des heures d'enseignement. Elles sont réalisées par sept professionnels, dont deux consultants qui assurent 11 % du volume horaire total. Aucune information n'est donnée sur leur qualité professionnelle, mais leur contribution cible le cœur de métier. Les professionnels semblent participer aux conseils pédagogiques, aux conseils de perfectionnement, aux suivis des projets et des stages, sans plus de précision. Aucun partenariat professionnel n'est formalisé.

La LP LOGG est pilotée par un maître de conférences, lequel s'appuie sur une équipe pédagogique de l'IUT de Valenciennes, plus particulièrement du département « Qualité logistique industrielle et organisation ». L'équipe d'enseignants est composée de trois enseignants-chercheurs assurant 14 % du volume horaire et neuf PRAG assurant 54 % du volume horaire.

L'organisation générale de la formation montre un pilotage qui fonctionne avec des conseils pédagogiques qui se substituent au de conseil de perfectionnement, mais, dont la composition n'est pas précisée. Ces conseils se réunissent trois à quatre fois par an.

Le seul lien avec d'autres formations, décrit dans le dossier, est qu'une partie de l'équipe pédagogique est commune avec la licence professionnelle *Qualité, hygiène, sécurité et environnement* proposée par le département « Qualité logistique industrielle et organisation ».

- Points forts :
  - Une formation répondant à un réel besoin des entreprises.
  - La bonne représentation des professionnels.
  - La bonne répartition DUT/BTS.
  - L'existence de trois types de public étudiants : formation initiale 60 %, continue 11 %, alternants 29 %, favorise la mixité des apports et les échanges de compétences entre les étudiants, à condition qu'ils se retrouvent ensembles lors des enseignements.
  
- Points faibles :
  - La faible contribution des enseignants-chercheurs.
  - L'absence de partenariats professionnels formalisés.
  - Un dossier manquant de précisions, de lisibilité des informations, de manque de synthèse et de prise de recul.
  - Le manque de détail du programme pédagogique concernant l'organisation des enseignements (nombre d'heure de CM, TD, TP) ne conduit pas à pouvoir évaluer la pertinence de ce programme.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Dans un premier temps, augmenter la participation des enseignants-chercheurs permettrait d'améliorer les transferts de savoirs et de compétences liés à la recherche dans ces secteurs.

Ensuite, le développement et la formalisation des partenariats professionnels devraient être fortement envisagés.

Par ailleurs, un effort de communication serait à mener pour attirer des étudiants venant de licences générales.

Puis, il conviendrait de construire des outils statistiques permettant de fournir les données fiables et précises nécessaires pour évaluer les résultats de cette licence. Des précisions sur l'UE0 sont également nécessaires. D'avantage de précision et une prise de recul permettrait un retour d'expérience utile pour toutes les licences pro.

Enfin, la volonté d'ouvrir un groupe de TP supplémentaire en alternance est une décision délicate qui doit être argumentée (nombre potentiel d'entreprises intéressées) et dont la démarche doit être expliquée (possibilité d'insertion dans l'emploi du temps, volume horaire supplémentaire, ressource humaine nécessaire).



# Observations de l'établissement

## Observations concernant l'évaluation AERES réhabilitation des LP Vague E – IUT

### LP Logistique Globale LOGG

- Point 1 : « L'UEO manque de précisions concernant la répartition des étudiants dans les modules. Les étudiants provenant des DUT Gestion logistique et transport ou Gestion des entreprises et des administrations ont déjà suivi des modules similaires. Une analyse du choix des modules en fonction de l'origine des étudiants devrait être réalisée. »

La contrainte pour les étudiants est de choisir 2 modules parmi les 4 proposés. Cependant, les cours n'ayant jamais lieu en même temps, dans les faits, la plupart des étudiants suivent les 4 modules. Les étudiants qui ne suivent pas ces 4 modules sont, en général, les DUT QLIO de Cambrai, qui ne suivent pas le module de processus de production et les DUT GEA qui ne suivent pas le module d'initiation au contrôle de gestion.

- Point 2 : « Le stage d'une durée de 16 semaines, peut s'effectuer à l'étranger. Aucune information n'est donnée sur le flux étudiant partant à l'étranger.

Les étudiants en alternance ne peuvent faire leur alternance à l'étranger du fait de l'alternance courte. Les étudiants partant à l'étranger sont entre 2 et 5 par an sur les 20 étudiants de formation initiale, soit entre 10 et 25%.

- Point 3 : « Les sujets de stage sont très peu décrits. L'absence d'exemple d'entreprises d'accueil est dommageable. Aucune information n'est transmise, ni sur les entreprises d'accueil ni sur certaines des modalités de validation du stage (composition et répartition du jury, durée de la présentation orale, durée des questions). »

Vous trouverez en pièce jointe les cahiers de stage (formation initiale et alternance) distribués aux étudiants avant leur départ en stage ou en début d'année pour les alternants. Ces cahiers résument toutes les modalités d'évaluations. Vous trouverez également la liste des stages de cette année accompagnée des sujets de stage pour exemple.

- Point 4 : « Le volume horaire des projets tuteurés est estimé à 120 heures. Il est composé d'un jeu d'entreprises au volume horaire inconnu et d'une recherche thématique en groupe (2 à 5 étudiants). L'encadrement mis en place, la composition du jury entre universitaires et professionnels, les modalités d'évaluation orale ne sont pas connus. »



Le jeu dure entre 15 et 20h selon les années. L'encadrement pendant la phase « recherche » du projet est fait par l'ensemble de l'équipe pédagogique selon les besoins des étudiants et leur sujet de projet. La soutenance, d'une vingtaine de minutes, questions comprises, est évaluée par un jury composé d'environ 10 personnes (réparties équitablement entre universitaires et professionnels) pour moitié sur la forme et pour moitié sur le fond.

- Point 5 : « Le contrôle des connaissances se fait sur la base du contrôle continu ; les informations sur ce sujet sont trop laconiques. » et « Le manque de détail du programme pédagogique concernant l'organisation des enseignements (nombre d'heures de CM, TD, TP) ne conduit pas à pouvoir évaluer la pertinence de ce programme. »

Les effectifs de la licence permettent aux intervenants d'organiser leurs cours sous forme de cours/TD ce qui permet une plus grande implication des étudiants et facilite l'évaluation du travail. Les modules d'anglais (M6), de communication (M7) et de gestion de projet (M4) et de systèmes d'information décisionnels sont répartis en 9h de cours/TD et 21h de TP. Tous les autres modules sont décomposés en 18h de cours/TD et 12h de TP.

Les moyennes de chaque module sont donc constituées d'au moins 3 notes : une note de participation en cours/TD (avec parfois une note d'exposé oral), une note de DS (ou 2 pour certains modules) et de notes de TP.

- Point 6 : « Point faible : La faible contribution des enseignants-chercheurs. »

Depuis les remarques de la dernière évaluation, l'accent a été mis sur le recrutement d'intervenants professionnels afin de faire profiter aux étudiants de leur expérience. Le cœur de métier est désormais bien quadrillé par ces professionnels.

L'intégration d'enseignants-chercheurs est également un objectif mais les enseignants-chercheurs spécialisés en logistique dans notre université sont, pour la plupart, des informaticiens ce qui ne cadre pas avec le programme de la licence.

- Point 7 : « Enfin, la volonté d'ouvrir un groupe de TP supplémentaire en alternance est une décision délicate qui doit être argumentée (nombre potentiel d'entreprises intéressées) et dont la démarche doit être expliquée (possibilité d'insertion dans l'emploi du temps, volume horaire supplémentaire, ressource humaine nécessaire). »

La volonté n'est pas d'ouvrir un groupe supplémentaire mais de satisfaire les entreprises qui désirent des étudiants en contrat de professionnalisation. Nous pouvons actuellement en accueillir 14. Si la demande des entreprises devient supérieure à ce nombre, nous ne souhaitons pas devoir leur dire que nous sommes complets alors qu'un groupe supplémentaire en alternance serait tout à fait possible en terme d'emploi du temps, de volume horaire et de ressources humaines et matérielles.

Pr. Mohamed OURAK  
  
Président de l'Université  
de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis